RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

STRASBOURG ALSACE
Place Financière & Tertiaire



01 L'ADMINISTRATION

Association sans but lucratif et de droit local, créée en 1991, Strasbourg Place Financière et Tertiaire, est administrée par :

Un bureau constitué de :

- Monsieur Alain VAUTRAVERS, Président
- Monsieur Claude ROUSSET, Vice Président
- Madame Catherine HANSSEN, Vice Présidente
- Madame Anne HEMMERLE, Trésorière
- Monsieur Philippe RAHMS, Secrétaire

Un conseil d'administration :

Composé de 20 membres, soit 10 membres de droit et 10 membres élus (voir détail sur le site de l'association).

Strasbourg Place Financière et Tertiaire est titulaire de trois comptes bancaires ouverts respectivement auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, de la Société Générale et du Crédit Mutuel à Strasbourg.

Les comptes de l'association sont tenus par le cabinet MAZARS et la vérification des Comptes est désormais assurée gracieusement par le cabinet SYNERGYZ. L'exercice comptable court du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

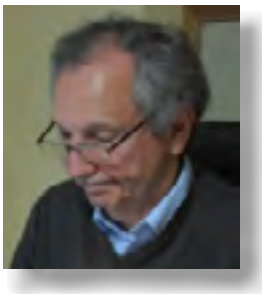
Au titre de 2025, ont eu lieu, dans le respect des règles sanitaires :

- 2 réunions du Bureau les 3 février et 17 novembre
- une réunion du Conseil d'Administration le 7 avril dans les locaux du cabinet Mazars.
- une assemblée générale le lundi 12 mai. Celle-ci a approuvé les comptes de l'exercice 2024, validé les résolutions présentées, donné quitus aux administrateurs et renouvelé les mandats échus.

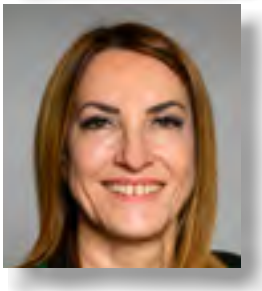
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alain VAUTRAVERS
Président



Claude ROUSSET
Vice-Président



Catherine HANSSEN
Vice-Présidente



Anne HEMMERLE
Trésorière



Philippe RAHMS
Secrétaire

Catherine HANSSEN
Présidente de l'Ordre régional Grand Est des Experts Comptables
Syamak AGGA BABAEI
Vice-Président de Strasbourg Eurométropole
Paule THINES
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Bruno DELETRE
Président du Directoire Caisse d'Epargne Grand Est Europe
Thierry CORNILLE
Directeur général CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE ALSACE-VOSGES
Daniel BIXEL
Président de la CCI Alsace Eurométropole
Eric TOSSAH
Directeur Nyse Euronext
Anne HEMMERLE
Personne qualifiée

Serge HUSS
Personne qualifiée
Michel BONI
Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
Claude ROUSSET
Personne qualifiée
Maurice ZIRNHELT
Président Crédit Mutuel Centre Est Europe
Alain VAUTRAVERS
Président Strasbourg Place Financière et Tertiaire
Dominique GARNIER
Directeur Général Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne
Jean-Pierre DERAMECOURT
Personne qualifiée
Philippe RAHMS
Personne qualifiée
Valentin WITTMANN
Personne qualifiée

Jean-Paul WOLFF
Président d'Honneur

02 LES MOYENS

Les locaux

L'association a emménagé au 1er mars 2023 dans deux bureaux situés au 9 Place Kleber à Strasbourg, dont la location lui a été proposée par le bailleur de la Ville « Habitation Moderne ».

Le personnel

L'association n'emploie pas de personnel. Elle a recours aux services de deux prestataires :

- une assistante indépendante sous le régime SASU, présente en principe deux après-midi par semaine (mardi et jeudi)

- une agence de communication événementielle (Media Blick) pour le développement des relations avec les médias, les rencontres organisées, la mise en page et l'impression des publications et la gestion du site internet de l'association... La page Facebook a été abandonnée au profit de LINKEDIN sur lequel sont maintenant mentionnées les informations marquantes.

La communication numérique

L'association dispose d'une adresse internet :
info@strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace
et d'un site internet
www.strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace
géré par un prestataire « Média BLICK »

Ce site entièrement refondu en 2014 de façon à le rendre plus convivial et plus opérationnel, a vu son domaine migrer en 2015 de «.com » vers « .alsace ». Il est devenu entièrement bilingue (allemand-français) au premier semestre 2020, les utilisateurs cliquant sur le drapeau concerné en page d'accueil pour obtenir toutes les indications dans la langue de leur choix.

Ce site a été consulté 7947 fois en 2025, soit une légère progression comparé à 2024.
Un espace sécurisé, protégé par un mot de passe, a été ouvert en 2015. Il est destiné à recevoir une photo de chacun des membres ainsi que des informations plus personnelles le cas échéant (CV, ligne téléphonique directe, mobile...). Une présentation des potentialités de cette rubrique dont l'accès est réservé aux membres a lieu lors de chaque assemblée générale annuelle.
Des photos prises au cours de certains déjeuners illustrent ceux-ci (ils ont donné lieu au recueil d'une autorisation de « droit à l'image » auprès de chacun des membres).

Les outils

Un progiciel de facturation acquis en 2014 et modifié en 2020 permet d'éditer des factures conformes aux normes en vigueur, notamment pour la participation des membres aux déjeuners. Cet équipement a été complété en 2024 par un terminal de paiement permettant des règlements sur place par carte bancaire.

RGPD

Les formalités nécessaires à la prise en compte de la RGPD ont été effectuées en 2018 avec le concours du cabinet MAZARS.

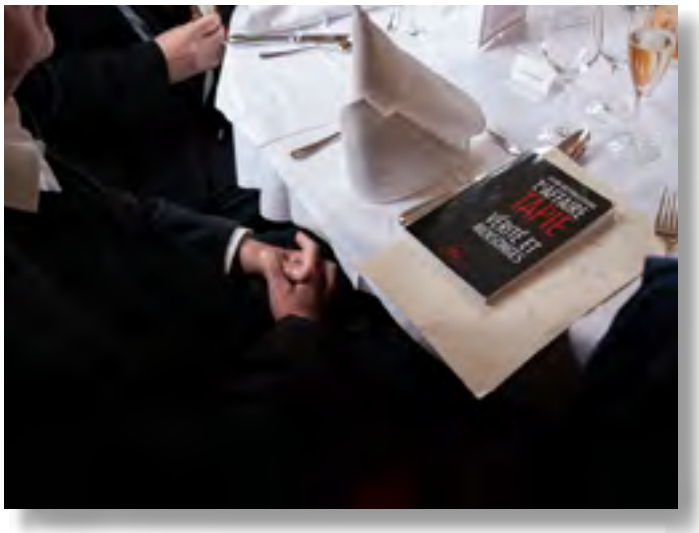
>> www.strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace/lassociation/rgpd/

03 LES DÉJEUNERS MENSUELS EN 2025

Participation moyenne : 43 personnes

4 février

Monsieur Jean PEYRELEVADE sur l'affaire «Tapie»



24 février

Monsieur Sylvain WASERMAN, Président de l'ADEME

26 mars

Monsieur Philippe CARLI entrepreneur, précédemment CEO dans le monde de la presse et de l'industrie

24 avril

Visite des locaux de la chaîne ARTE : visite des studios, entretien avec la Direction financière et la Direction des programmes



12 mai

Assemblée Générale Annuelle, dans les salons de la Villa Knopf

3 juin

Déplacement à Francfort, toute la journée (ODDO BHF, Frankfurter Allgemeine Zeitung, Banque Centrale Européenne) : Voir Page 9

29 septembre

Monsieur Frédéric DI SCALA, Délégué grand Est de la Fédération Bancaire Française, Délégué Grand est de la Société Générale

27 octobre

Madame Jeanne BARSEGHIAN, Maire de Strasbourg et Madame Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole, dans les salons de l'Hôtel de ville historique de Strasbourg



7 octobre

Monsieur Geoffroy ROEDERER, Dirigeant de la société d'assurances ROEDERER.

3 novembre

Madame Fleur MASTERMAN, représentante du Green Hub de NATIXIS



1er décembre

Madame Isabelle JOB-BAZILLE, Directrice des Etudes Economiques du Groupe CREDIT AGRICOLE SA Paris.



Photographie prise à l'occasion de notre visite chez Arte

04 LES PUBLICATIONS

La Lettre de Strasbourg Place Financière et Tertiaire

Publiée depuis de nombreuses années (plus de 10 ans) dans le magazine « Le Point Eco » de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, cette Lettre a pris fin dans le courant de l'année 2025.

Les derniers numéros incluant cette lettre, sous forme d'interview, par la Direction de la Communication de la CCI portaient sur les thèmes suivants :

N°73 Janvier-Février : Patrice CHARLIER , Maître de conférence Emérite et responsable de la Chaire « Transmission d'Entreprises « à l'EM Strasbourg Business School
«La Transmission d'entreprises familiales»

N° 74 Mars-Avril : Christophe GILLME, Administrateur Judiciaire ADJE Strasbourg
«Les procédures collectives en hausse !»

N°75 Mai-Juin : François BOUILLON, Délégué Régional de la Fondation de France
«Créer sa fondation sous l'égide de la Fondation de France»

N°76 Juillet-Août : Gabriel DESCHOUX, Conseiller énergie CCI Alsace Eurometropole
«Prioriser les Travaux de rénovation énergétique»

Les articles que les membres de l'association souhaiteraient diffuser peuvent continuer à être hébergés sur le site de l'association.

Publications dans «Le Point Éco»



Strasbourg Place Financière et Tertiaire

QUESTIONS À

Patrice CHARLIER

Maître de Conférences Émérite et responsable de la Chaire « Transmission d'Entreprises » à l'EM Strasbourg Business School

La transmission d'entreprises familiales

strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace-en-strasbourg.com

Quels sont les grands enjeux d'une transmission familiale de l'entreprise ?

L'enjeu le plus important est l'aspect émotionnel. Il ne s'agit pas seulement de céder les titres mais également « le pouvoir ». Le cédant doit faire le deuil de son entreprise en se trouvant d'autres activités et cela n'est pas toujours facile. Il convient de s'entourer pour préparer la transmission et surtout en parler très en amont à ses enfants. Choisir son successeur en s'assurant qu'il ait une vraie envie de reprendre le flambeau et qu'il ne le vive pas comme une obligation familiale. C'est un processus qui prend en général 3 à 5 ans, même si finalement, le cédant a toujours tendance à considérer que ce n'est pas le bon moment pour passer à l'acte !

Pour un repreneur familial, s'agit-il d'un défi particulier ?

Oui, il va falloir que le repreneur se fasse un « prénom » et gagne sa légitimité auprès des salariés, des clients et des fournisseurs. Il doit aussi apporter de la nouveauté pour faire évoluer l'entreprise, par exemple dans sa digitalisation ou sa présence sur les réseaux sociaux. Pour que la transmission se passe dans de bonnes conditions, un accompagnement par le cédant est utile mais doit être limité à quelques mois, l'idéal étant de se mettre d'accord sur cette phase de transition dans le cadre d'un planning de transfert des pouvoirs.

Quelle fiscalité s'applique à la transmission familiale en France ?

La solution la plus avantageuse est le pacte Dutreil qui permet de bénéficier, sous conditions, d'un abattement de 75 % sur la valeur des titres ou la valeur de l'entreprise individuelle transmise. L'exonération s'obtient par transmission successorale, donation ou donation-partage.

Le pacte doit être signé le plus tôt possible, en s'appuyant sur un expert-comptable, un notaire ou un avocat et en n'oubliant pas de veiller à sa mise à jour. On peut aussi recourir au démembrement de propriété en nue-propriété et usufruit pour bénéficier d'abattements successifs. Notre fiscalité est moins avantageuse que celle de nos voisins allemands qui bénéficient d'une exonération totale, en contrepartie d'engagements sur le maintien des emplois.

Propos recueillis par : **Christophe Weber**



Strasbourg Place Financière et Tertiaire

QUESTIONS À

Christophe GILLMÉ

Administrateur judiciaire | ADJE Strasbourg

Les procédures collectives en hausse

strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace-en-strasbourg.com

Quelles sont aujourd'hui les tendances pour les procédures collectives ?

L'observatoire du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires a enregistré 65 175 procédures judiciaires en France en 2024. Les sauvegardes, redressements et liquidations sont en hausse de 19,7 % par rapport à 2023. Plus de 199 000 emplois ont ainsi été menacés, pour 95 % dans des entreprises employant moins de 10 salariés. La construction et le commerce sont les plus touchés (13 185 et 12 408 procédures), suivis par l'hébergement/la restauration (7 654 procédures).

Peut-on identifier les causes de ces difficultés financières ?

Il y a toujours un rattrapage post-covid : on garantissant des prêts aux entreprises (plus de 146 milliards d'euros distribués par les banques), l'Etat a empêché un grand nombre de fermetures d'entreprises qui n'auraient pas été en mesure de poursuivre leur activité dans des conditions normales. Mais depuis 2023, on assiste aussi à une recrudescence des défaillances liées à des causes conjoncturelles : effondrement du marché, hausse des taux d'intérêt, assèchement des crédit bancaires, inflation. Ce rétrécissement du marché coïncide avec le terme des Prêts Garantis par l'Etat, là où d'autres pays ont mis en place des mesures similaires mais avec un remboursement sur 8 ou 10 ans.

Existe-t-il des mesures de prévention ?

Il existe des procédures de prévention comme la conciliation qui s'applique aux entreprises qui sont en cessation de paiement depuis moins de 45 jours. C'est une procédure courte (tout doit être bouclé en 5 mois). Si l'entreprise rencontre des difficultés et n'est pas encore en cessation de paiement, le mandat ad hoc peut s'avérer efficace, en particulier s'il n'y a que des créances bancaires. Mais il faut avant tout avoir la réflexe d'aller voir des professionnels dès les premières difficultés : avocat, expert-comptable, juge consulaire ou administrateur judiciaire. Nous sommes sollicités pour des consultations en amont des procédures et 3 fois sur 4 cela se solde par de simples conseils pour redresser la situation.

Propos recueillis par : **Christophe Weber**

OBSERVATOIRE DU CONSEIL NATIONAL DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ET MANDATAIRES JUDICIAIRES



Strasbourg Place Financière et Tertiaire

QUESTIONS À

François BOUILLON

Délégué Régional de la Fondation de France

Créer sa fondation sous l'égide de la Fondation de France

strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace
fondationdefrance.org

La Fondation de France est une fondation dite «abritante». Qu'est-ce que cela signifie ?

On recense plus de 5 000 fondations ou fonds de dotation en France, portées par des entreprises, des associations ou des particuliers pour soutenir financièrement des causes d'intérêt général : éducation, transition écologique, insertion professionnelle, lutte contre la précarité, culture, solidarité internationale, recherche médicale... Près d'un millier de ces fondations sont abritées sous l'égide de la Fondation de France, qui leur fait bénéficier par capillarité du statut de fondation reconnue d'utilité publique et de nombreux avantages fiscaux : pour les entreprises, 60 % du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés et surtout une fondation abritée est habilitée à recevoir des dons réalisés en déduction de l'impôt sur la fortune immobilière.

Vous jouez un rôle de facilitateur pour créer une fondation ?

Grâce à notre expertise, nous accompagnons nos fondateurs à définir l'objet de leur fondation de sorte que ce dernier relève bien des règles d'intérêt général et du mécénat. Ensuite, la Fondation de France assume toutes les démarches de création des fondations qu'elle abrite. Nous assurons enfin la gestion administrative, comptable et juridique - par exemple la gestion des engagements financiers ou les relations avec

05 MANIFESTATIONS DIVERSES

Un déplacement à Francfort

Un déplacement à Francfort a été organisé à destination des adhérents de Strasbourg Alsace Place Financière, offrant une journée particulièrement riche en échanges et en découvertes. Bien que cette destination soit déjà familière à l'Association, elle suscite à chaque occasion un enthousiasme renouvelé. Le départ matinal, aux premières heures de la journée, a une nouvelle fois donné à cette initiative des allures d'aventure collective, appréciée des participants.

Le programme a débuté par un accueil chez Oddo BHF, marqué par une intervention particulièrement éclairante de Monsieur Kai Franke, économiste, qui a livré une analyse approfondie des enjeux économiques actuels. Les participants ont ensuite pris part à un échange instructif avec Monsieur Andreas Ross, journaliste politique à la Frankfurter Allgemeine Zeitung, apportant un regard avisé sur le contexte politique et économique allemand et européen.

La matinée s'est prolongée par un déjeuner convivial dans le jardin du Hilton, bénéficiant de conditions météorologiques idéales, propices aux discussions informelles et au renforcement des liens entre adhérents.

L'après-midi a été consacrée à la visite de la Banque Centrale Européenne, suivie d'une conférence dédiée à la politique monétaire européenne et aux enjeux liés à l'euro digital, thématiques au cœur des préoccupations actuelles des acteurs financiers. Si une rencontre avec Madame Christine Lagarde était initialement envisagée, celle-ci a dû être annulée en raison d'un empêchement de dernière minute.

Cette journée, placée sous le signe de la découverte, de la qualité des échanges et de la cohésion, a pleinement répondu à ses objectifs et a été unanimement saluée par les participants.









06 PERSPECTIVES 2026

Les perspectives pour l'année 2025 s'inscrivent dans le prolongement des activités passées avec toujours le même objectif de constituer une plateforme transversale d'échanges et de concertation entre tous les acteurs de la Finance et du Chiffre et les professions intéressées ou en lien avec celles-ci.

Les perspectives pour l'année 2026 s'inscrivent dans le prolongement des activités passées avec toujours le même objectif de constituer une plateforme transversale d'échanges et de concertation entre tous les acteurs de la Finance et du Chiffre et les professions intéressées ou en lien avec celles-ci.

Le Président Alain VAUTRAVERS et le Vice-Président Claude ROUSSET se rendront à Besançon, pour participer et intervenir lors de l'une des réunions de Bourgogne Franche Comté Place Financière, à l'invitation de celle-ci.
Nous accueillerons à Strasbourg, en 2027, la réunion annuelle des Présidents des Places Financières et des Délégués régionaux. Celle-ci succédera aux rencontres organisées à Marseille en 2024, Nantes en 2025 et Dijon en 2026.

Notre association poursuivra bien sur l'organisation de ses déjeuners mensuels autour de conférenciers de haut niveau ouvrant des horizons moins connus ou engageant des réflexions sur des évolutions en cours.



Le programme arrêté pour 2026 prévoit d'ores et déjà des interventions de :

- Monsieur Olivier KLEIN, ancien Directeur Général de la BRED, Directeur Général de LAZARD Frères Banque, administrateur de la Société Générale et de REXECODE et Professeur de Finances à HEC, sur le thème « Déficit, dette, réformes : sortir du cercle vicieux français »,
- Monsieur le Professeur Jean SIBILIA, Doyen de la faculté de Médecine de Strasbourg sur le thème de « L'Economie de la Santé »,
- Monsieur Jean-Baptiste PETHE, Economiste en chef du groupe AG2R La Mondiale,
- Les représentants de Capital INITIATIVE et de la Banque de l'ORME (Groupe BPCE), sur les cessions temporaires d'actifs

.....

Comme chaque année, un déplacement est à l'étude après le succès de la journée à Francfort en juin 2025.

Les intervenants se manifestent de plus en plus nombreux sans que nous ayons besoin de les solliciter, signe d'une bonne notoriété, laquelle suscite des adhésions spontanées de plus en plus nombreuses.

La mise en place d'un nouveau logiciel de traitement du guide des formations financières, bancaires, comptables et d'assurance, publié chaque année depuis maintenant 10 ans a été réalisée. Elle permet une plus grande réactivité dans les mises à jour par les établissements concernés.

Dans le cadre de l'accord donné pour la mise en place de Prix de Thèses ou de Bourses d'Etudes (en masters 2) à des étudiants méritants sélectionnés par des jurys auxquels elle participe, notre association a remis un chèque de 1.500 euros à un doctorant, nommé depuis auprès de l'Université de Bordeaux.

L'association a rejoint en 2025 les Victoires des Autodidactes à l'égal des autres grandes places financières et a donné son accord en vue de promouvoir ces trophées mis en place par les anciens de Harvard en France. En 2025 un candidat sélectionné en Alsace s'est classé dans les premiers au plan national.

La recherche active d'un nouveau candidat en 2026 devrait déboucher prochainement sur une nouvelle candidature.

Enfin, notre association continuera d'être partenaire de toutes les manifestations auxquelles il lui sera proposé de s'associer par des acteurs nationaux.



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE 20 PERSONNES • UN SITE INTERNET CONSULTÉ 7947 FOIS • 9 DÉJEUNERS ORGANISÉS • 45 PARTICIPANTS EN MOYENNE • 4 ARTICLES PUBLIÉS DANS LE POINT ECO • 1 LIVRET FORMATION DIGITALISÉ • 1 DÉPLACEMENT À FRANCFORT • 1 RÉUNION ANNUELLE DES PLACES FINANCIÈRES... LA SUITE EN 2026 !

Strasbourg Alsace Place Financière & Tertiaire

9 Place Kléber

67000 STRASBOURG

Téléphone : (+33) 3 88 32 12 06

info@strasbourg-place-financiere-tertiaire.alsace